

Un site exceptionnel en danger

La population de Lac-Kénogami craint une autre erreur boréale

L'inquiétude gagne les résidents de Lac-Kénogami, qui craignent de voir disparaître un site exceptionnel de développement récréotouristique par la coupe massive d'arbres par des exploitants forestiers.

JEAN MARC TREMBLAY

jeanmarc.tremblay@hebdoquebecor.com

L'alarme a sonné il y a deux semaines quand des résidents ont aperçu de la fumée au dessus de petites montagnes dans le secteur sud. Ils sont allés voir ce qui se passait et ont constaté que des travailleurs forestiers ont entrepris de couper des arbres en se dirigeant vers les rives sud du lac Kénogami.

Alerté, le conseiller Paul-Roger Cantin est allé aux nouvelles et ce qu'il a appris l'a sérieusement inquiété. Il multiplie depuis les démarches pour savoir ce qu'il en est exactement de cette affaire. Il n'a pu que constater avec horreur que la population est à la merci de l'exploitant, Produits forestiers Saguenay, qui possède bel et bien un CAAF (contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier) qui lui permet d'aller jusqu'à quelques mètres de la rive.

Entente verbale

Après avoir rencontré les repré-



Photo Gratien Tremblay

Le conseiller Paul-Roger Cantin est allé aux nouvelles et ce qu'il a appris l'a sérieusement inquiété.

sentants du ministère, qui étaient très bien informés de la situation et qui ont autorisé la modification au CAAF, Paul-Roger Cantin s'est rendu compte que personne n'a remarqué qu'il y avait eu changement en 2003 dans le CAAF attribué à Produits forestiers Saguenay lui permettant de couper jusqu'au lac. Il y a bien eu un avis public dans les journaux, mais personne ne l'a remarqué, ce

qui fait qu'il n'y a eu aucune opposition.

«On est tombés des nues en voyant le territoire du nouveau CAAF parce qu'il couvre une large bande de terrain le long du lac que nous croyions protégée. Il y avait eu entente en 1985 avec la MRC à l'effet que cette bande ne serait jamais coupée pour conserver le coup d'oeil. Hélas! aucun document n'existe de cette entente qui, selon toute évidence, n'était que verbale.»

Espoir

M. Cantin admet qu'il faut maintenant s'en remettre à la bonne volonté de PFS. Possesseur d'un CAAF en bonne et due forme, la compagnie sera-t-elle intéressée à respecter cette bande? Pour elle, couper ce bois si près des lieux habités est une bénédiction en lui faisant faire des économies importantes.

«Je sais que, en période de crise forestière, il est très tentant pour eux de profiter de ce CAAF. Mais j'ai rencontré des représentants des gestionnaires du territoire, dont fait partie PFS, et je sens une certaine ouverture d'esprit. On m'a «aussi assuré qu'on n'atteindrait pas la zone visible avant l'été prochain.

«Ça nous laisse du temps pour faire agir des leviers politiques. Je ne vous cache pas que cette période électorale au Québec est on ne peut propice pour exercer de la pression. Mme Françoise Gauthier est informée du dossier et je dois la rencontrer cette semaine pour savoir ce qu'elle peut faire pour nous.

«Il n'y a pas encore lieu de paniquer, mais le temps nous est compté. Les pancartes ne sont pas encore sorties; il faut cependant qu'il se passe quelque chose d'ici quinze jours. Sinon, la population va se mobiliser. On ne peut tout simplement pas laisser passer un sapin comme ça.»



Photo Gratien Tremblay

On voit au fond les montagnes qui risquent d'être décapitées cet été.